

Le 12 octobre 2015

Le SYNAVI s'alarme des menaces qui pèsent sur deux théâtres « d'art et d'essai » à Grenoble et dénonce leur reprise en main par la municipalité Europe Ecologie Les Verts - Parti de Gauche.

En septembre 2011 à Grenoble, le Tricycle – un collectif de professionnels constitué de comédien-ne-s, metteur-e-s en scène, scénographes... – s'engage pour que deux théâtres de ville – le Théâtre 145 et le Théâtre de Poche – soient des espaces d'expérimentations et de rencontres. Sa mission principale étant d'accompagner la création de spectacles à travers des résidences d'artistes et d'auteur-e-s autour des écritures contemporaines et de leur mise au plateau.

En septembre 2014, Corinne Bernard, nouvelle Élu(e) « aux Cultures » de la Ville de Grenoble, déclare lors d'une interview : « Il y a 88 compagnies de spectacle vivant à Grenoble, et une dizaine de lieux. Doit-on continuer à donner les clés à un seul artiste ? Sur cette question, l'expérimentation du Tricycle est tellement bonne qu'il faut peut-être continuer comme ça... »¹.

Qu'en est-il un an après ?

Le 30 septembre 2015, le collectif du Tricycle s'est vu signifier par l'Élu(e) la fin de son projet au terme de la saison, en juin 2016, et la reprise en main des deux lieux en gestion directe sous la responsabilité du Théâtre municipal, un « comité de suivi » devant s'occuper de la programmation...

Arguant des baisses de dotations, la ville se débarrasse d'un projet soutenu par d'autres collectivités sans discussion ou concertation, et sans avoir de réelle alternative au projet du Tricycle qui a su, en peu de temps, fédérer de nombreux partenaires au niveau régional et au-delà.

Ce qui arrive au Tricycle est significatif d'une dérive politique au nom du « populaire ». Cela n'est pas admissible d'une municipalité qui défend la transparence et le débat public.

En lieu et place du dialogue attendu et souhaité par le secteur culturel dans un esprit de « co-construction », la Ville, sans concertation, diminue ou coupe des subventions, municipalise des lieux...

Le SYNAVI défend particulièrement l'accès d'équipes artistiques indépendantes à des lieux de fabrication et de diffusion de spectacles qui mettent en œuvre des modes de mutualisation et de gouvernance partagée. Solidaire de l'expérience du Tricycle, il demande à **la municipalité de revenir sur sa décision et de mettre en œuvre rapidement les conditions minimales d'un dialogue constructif sur les questions liées au spectacle vivant et à la survie des compagnies professionnelles de création.**

¹ Corinne Bernard : « Oui, on aime la culture ! » - Le Petit Bulletin n°942 – mardi 9 septembre 2014